



Réf : FFAPS

Durée : 8 jours

56heures

Réparties sur 2 sessions

non consécutives

4j + 4j

Avec un travail intersession

Contact :

Florence OUMGHAR

02.54.96.02.60

contact@cdo-formation.fr

Effectif :

Limité à 10

CDO Formation
Siège Social

4, rue du couvent

Millançay

41200 ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60

www.cdo-formation.fr

Accessibilité :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique

Un conseil dans le choix d'une formation !
Contactez notre conseiller:

Ahmed OUMGHAR

06.30.82.18.84

a.oumghar@cdo-formation.fr

OBJECTIFS DU MODULE

- ☒ Promouvoir le dispositif de formations s'intégrant à la démarche de prévention d'une structure d'aide et de soin à domicile
- ☒ Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration
- ☒ Organiser, animer et évaluer une formation-action APS ASD
- ☒ Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

PUBLIC

- ☒ Cette formation est ouverte aux salariés des structures et des établissements du secteur de l'aide et du soin à domicile ou des formateurs d'organisme de formation travaillant avec ces secteurs d'activités.
- ☒ Ou formateur PRAP 2S souhaitant acquérir la compétence de formateur Acteur Prévention ASD

PRE-REQUIS

- ☒ Les « bases en Prévention » (module @01001, est obligatoire.)
- ☒ Ou certificat formateur PRAP 2S souhaitant acquérir la compétence de formateur Acteur Prévention ASD

PROGRAMME DE FORMATION

- ☒ La spécificité de secteur
- ☒ Le dispositif APS ASD
- ☒ Intégration de dispositif dans la démarche de prévention de l'établissement
- ☒ Les acteurs de dispositif
- ☒ Les risques liés au travail à domicile, définition et facteurs déterminants.
- ☒ Les différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et organisationnels : les facteurs aggravants, éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- ☒ Méthodologie de détection et d'analyse des situations pouvant nuire à la santé.
- ☒ Outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail.
- ☒ L'argumentaire en faveur de l'accompagnement de la mobilité.
- ☒ Les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement
- ☒ L'analyse d'une situation d'accompagnement
- ☒ Le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement
- ☒ La mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité.
- ☒ Organisation, animation et évaluation d'une action de formation "APS ASD"

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☒ Le stage alterne exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation de méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé
- ☒ L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié par le réseau prévention

EVALUATION

- ☒ Certificat de formateur APS ASD de réseau prévention. Ce certificat est valable 36 mois.